



Conseil économique et social

Distr. générale
22 novembre 2013

Original : français

Commission du développement social

Cinquante-deuxième session

11-21 février 2014

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : promotion de l'autonomisation dans les domaines de l'élimination de la pauvreté, de l'intégration sociale, du plein emploi et du travail décent pour tous

Déclaration présentée par Human Rights National Circle, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la communication ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



Déclaration

Pour l'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights National Circle, la promotion de l'autonomisation des personnes afin d'éradiquer la pauvreté et la misère extrême est une nécessité pour les pays africains car cette promotion offre la possibilité du plein emploi et de l'emploi décent dans un pays où les dirigeants se soucient de l'avenir et du devenir des peuples. L'auto-emploi est la seule voie pour lutter contre la pauvreté et la misère. Au-delà de la sensibilisation, de la conscientisation et de l'orientation des peuples vers l'autonomisation des activités, il doit exister entre les dirigeants de chaque pays africain et le peuple l'interaction, la communion, la complémentarité et l'interdépendance, favorisant l'autonomisation des personnes. La pauvreté, la misère et l'absence d'emplois décents sont liés à l'absence totale de la bonne gouvernance.

La bonne gouvernance est la condition devant favoriser l'éradication de la pauvreté et de la misère en Afrique. Pour notre organisation, la mauvaise gouvernance est caractérisée par le manque de démocratie, par l'instauration de l'injustice et des inégalités. Elle favorise la dictature, l'autocratie, la gabegie financière, le détournement des fonds publics, bref les crimes économiques, comme nous le constatons à travers nos investigations dans les pays africains. Le transfert des richesses Africaines dans les paradis fiscaux par les dirigeants inconscients et irresponsables ne favorise pas l'autonomisation des personnes et ne permet pas aux africains d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Ainsi l'autonomisation des personnes, destinée à l'éradication de la pauvreté, devient impossible. L'interventionnisme étatique dans les pays africains n'a pour principal objectif que de nuire à ceux qui se livrent à l'auto-emploi. Quelques dirigeants africains, dans le souci de leurs intérêts, exigent des initiateurs de l'auto-emploi des impôts faramineux. De nos jours, les secteurs informels en Afrique constituent les domaines où le peuple se livre le plus à des activités leur permettant de subsister, et ces activités, d'une manière ou d'une autre, favorisent la promotion de l'autonomisation des personnes, mais les gouvernements des pays africains empêchent ces activités en poussant le peuple au chômage et à la misère.

En Afrique, en ce début du XXI^e siècle, où le travail est une exception, alors que le chômage est la règle, le secteur informel doit être encouragé afin d'éradiquer la pauvreté des peuples totalement désœuvrés. Pour le Human Rights National Circle il est donc nécessaire d'encourager les secteurs informels, qui sont inévitables et doivent de manière absolue contribuer à l'autonomisation des personnes et la lutte contre la pauvreté. Le printemps arabe fut orchestré par l'interdiction du secteur informel ou Mohamed Bousesi de se réaliser en Tunisie. L'ingérence des États africains peu crédibles ne jouissant d'aucune bonne gouvernance politique, économique, sociale et culturelle embourbe tout le système de telle sorte que la banqueroute ou la faillite créée par les gouvernements peu crédibles se répercutent dans tous les secteurs d'activités. Dans la quête des leaders africains de l'enrichissement illicite et immoral, la société globale se trouve complètement ruinée, dont il n'est pas question de réaliser la promotion de l'autonomisation des personnes en Afrique par une action isolée, puisque l'État influence tous les domaines d'activités. La communauté internationale, les bailleurs de fonds et les autres intervenants économiques doivent comprendre que l'éradication de la pauvreté à travers l'auto-emploi ne peut jamais se concrétiser dans les pays où la gabegie financière se réalise à ciel ouvert et sans pudeur, comme

nos enquêtes et nos investigations le démontrent dans plus de 87 % des pays africains.

En Afrique, on prétend durant ces dernières années qu'il y a une croissance de 6 %, mais il va sans dire que cette croissance n'a aucune influence sur le niveau de vie des habitants, ni sur la promotion de l'autonomisation des personnes. Au contraire, la pauvreté et la misère ont augmenté. La mortalité infantile s'est accrue et l'espérance de vie s'est réduite à 30 ans. Quatre-vingt dix-huit pour cent des richesses dans les pays africains qui connaissent la mauvaise gouvernance sont détenues et utilisées par moins de 0,5 % de la population. Moins de 5 % de la population se retrouve essentiellement dans la classe au pouvoir, donc la classe dirigeante.

L'autonomisation des personnes est le meilleur objectif pour le développement de l'Afrique, mais les pays africains, sans être pessimiste, ne pourront jamais la réaliser tout simplement à cause de la mauvaise gouvernance politique, économique, sociale et culturelle de leurs dirigeants.
